

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	15
Votants	16

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Gisèle MOTTA, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, UCHET Nathalie, René PORTAY, Didier CHARAMELET, Yves GONTHIER.

Absents et Excusés : Valérie SACLIER, Malika MANCEAU, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH, BOURQUARD Olivier, Bruno BERLIOZ (pouvoir à Olivier BOURQUARD), Julie BOUILLOZ (pouvoir à Annalisa DEFILIPPI).

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
35 – 03/07/2025

Madame Emmanuelle GIOANETTI, 1^{ère} adjointe, rappelle aux membres de l'assemblée que le conseil municipal peut allouer des subventions aux associations en ayant fait la demande, pour la réalisation d'un projet associatif présentant un caractère d'intérêt public local.

Après avoir entendu le rapport de Madame GIOANETTI et sur sa proposition,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer les subventions suivantes aux associations pour un montant total de 24 670 € :

ASSOCIATIONS	Vote 2025 (en €)
AMC	3 000
Tennis Club	1 300
Country Club du Granier	400
Ski juniors	2 800
Gym du Mt Granier	1 000
Chapo 2 roues Moto club	200
CHAPA PETANQUE	500
Echiquiers du grésivaudan	500
Ludichap	200
Chaparun	500
Trait d'union	500
Chapafoot	900
Amicale du personnel mairie (COS)	2 500
CCLT	300
Les Edelweiss	200
ANACR (Anciens combattants)	200
ANAMG (Anciens du Maquis)	100
FNACA	600
Comite de Chapareillan	200
APE	220
APEL	700
Amicale Laïque	4 900
CAPRG	400
Amicale Sap. Pompiers	1 500
Don du sang	800
Radio Grésivaudan	250
TOTAL GENERAL	24 670 €

AUTORISE madame le maire à procéder au versement des subventions allouées aux différentes associations.

Le Conseil Municipal adopte à 15 voix pour, et 1 abstention René PORTAY

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance
Valérie SEYSSEL




Martine VENTURINI
Maire

